

Monsieur l'enquêteur

Je vis à Beaugency depuis 18 ans, j'ai quitté les Pyrénées orientales, massacrées par l'urbanisation galopante les routes et ronds-points qui sillonnent de part en part ce département jadis si préservé.

J'ai parcouru les différents documents : Scot, PADD,... et je reste perplexe. En premier lieu, le manque de sensibilisation des citoyens à cette question est dommageable. En effet, peu de personnes peuvent se permettre le luxe de passer plusieurs heures à lire et à essayer de comprendre de quoi il est question. Or il s'agit-là de valider des actes administratifs qui engagent la population pour 20 ans. En outre, Je peine à comprendre précisément quels acteurs mettent en œuvre ces orientations... A quel moment le citoyen est-il sollicité pour co-construire sur son territoire ?

Ce qui me tient à cœur, c'est de vivre au sein d'une ville en harmonie avec son environnement, au développement durable et respectueux de ses habitants comme des générations futures ; une ville qui préserve ses espaces naturels, le vivant non humain, et qui pour cela respecte sa trame verte et bleue, son patrimoine classé.

Avec le changement climatique, ce n'est plus un luxe, mais une nécessité pour que nous puissions vivre correctement. Les documents reflètent bien les inquiétudes qui me préoccupent. Les constats sont inquiétants :

- la qualité de l'eau médiocre (nitrate, eutrophisation des nappes phréatiques, pesticides),
- les gaz à effet de serre (puisque Beaugency est classé en zone sensible pour l'air),
- la dégradation de l'environnement.

Les mesures s'imposent donc en toute logique :

- Nécessité de réintroduire de la biodiversité dans les sols,
- Préserver les zones humides,
- Viser une agriculture sans intrants chimiques (avec des objectifs de réduction précis),
- Maintien des corridors et de la continuité écologique (y compris trame noire) pour la faune et la flore ;
- Préserver les espaces remarquables naturels qui sont autant de ressources futures.

Mais tout cela rentre en parfaite contradiction avec les objectifs économiques décrits dans le PADD, celui-ci égrainant les projets d'artificialisation des sols et de destruction de zones humides et autres terres...

- Baule : 30Ha à 1,5Km d'une zone Natura 2000, classée directive « oiseaux corridor » et zone humide,
- Poupry : 105 HA de terre agricoles, zones humides concernées par la directive « oiseaux » avec des risques pour le captage des eaux potables,
- Gidy : 25 Ha de terres agricoles,
- Le contournement de Beaugency qui va prendre des terres agricoles,
- Que dire du projet de pont entre Baule et Cléry st André ?....

Comment peut-on parler de préservation de la Loire et de baisse des gaz à effet de serre avec de tels aménagements ?

Pour éviter de compenser ou plutôt de faire du *greenwashing*, ne vaudrait-il pas mieux commencer par ne plus détruire ?

A propos de Beaugency, je constate que la tache urbaine englobe non seulement ActiLoire, mais aussi des terres agricoles qui font partie de la trame verte et bleue. Je constate aussi que la tache urbaine englobe tous les espaces verts de la ville, ce qui n'est pas le cas pour Meung sur Loire. Cela signifie-t-il qu'il y aura densification de l'espace urbain ? Les lotissements des Capucines et du Clos du château sont-ils comptabilisés dans les terres artificialisées ?

Dans ces conditions, comment lutter contre les îlots de chaleur qui vont rendre nos villes suffocantes dès la fin du printemps ?

De manière générale, je ne comprends pas si et comment le virage écologique, promis par le président de la République au moment de sa réélection, annoncée par le SRADDET, va pouvoir avoir lieu si de telles incohérences, inscrites sur le moyen terme, perdurent dans des documents administratifs et politiques censés donner la bonne orientation aux citoyens ?

Ma position est donc claire : oui aux constats ; mais des objectifs et des moyens à revoir de toute urgence.

Cécile Barbier